



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 24 septembre 2021, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Wahida Amrouche
Abdel Berahmoune
Michel Dykman
Jean-Claude Fabre, Vice-président
Olivier Fouché, Administrateur
Grégory Fraysse, Administrateur
Patrice Lefebvre
Patrick Lopez
Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu
Madeleine Malleray, Administratrice
Youssef Mouchit
Florence Rettab
Aïna Wallez

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

Relevé des points abordés :

1 - Accueil des nouveaux membres -

Nous souhaitons la bienvenue au GEM l'Eclaircie à Claire Szmiedt qui a signé son contrat « adhérent » le 22 septembre 2021, ainsi que Valérie Aldabo et Christophe Deslandes, qui ont signé leur contrat « visiteur », respectivement le 13 septembre et le 23 septembre 2021.

2 – Actualité au GEM l'Eclaircie -

- A l'ordre du jour de ce Conseil du GEM, nous vous proposons un sujet sur lequel Guy, Jean-Claude et Olivier se sont exprimés mardi 21 septembre en visioconférence :

Les démocraties occidentales face au défi chinois

Fondé en juillet 1921 à Shanghai par une poignée d'intellectuels, sous l'étroite surveillance de Moscou, le Parti communiste chinois, dont le succès est indéniable, bien qu'incomplet, oblige les pays démocratiques à mieux prouver l'exemplarité de leur modèle.

Aucun parti n'a dirigé autant d'hommes aussi longtemps.

Depuis, l'élève a dépassé le maître. (Le Parti communiste de l'Union soviétique n'a jamais pu commémorer le soixante-quatrième anniversaire de la révolution de 1917).

En l'espace de quarante ans, la Chine est devenue la deuxième puissance économique mondiale, creusant chaque jour davantage l'écart avec son grand rival indien et se rapprochant rapidement des Etats-Unis. L'économie chinoise pourrait même dépasser l'économie américaine avant la fin de la décennie.

Cependant, ce succès est incomplet. Parce qu'il s'accompagne de graves atteintes aux droits de l'homme et d'entraves aux libertés, parce qu'il repose en partie sur un modèle de développement non durable et parce que la Chine, contrairement à ce qu'elle affirme, remet en question l'ordre international et rejette le multilatéralisme dès qu'il va à l'encontre de ses propres intérêts.

Le "modèle chinois" n'en est pas un. Ses dirigeants qui, à Pékin, insistent sur les "caractéristiques chinoises" de leur "socialisme" ne prétendent d'ailleurs pas vraiment l'exporter.

Le monde ne deviendra pas chinois, pour autant (et l'on ne peut que s'en féliciter).

Néanmoins, le succès chinois est un défi pour l'Occident.

Sauf un bouleversement que rien ne laisse aujourd'hui présager, la Chine ne deviendra pas non plus un pays démocratique -rien ne permet d'ailleurs d'affirmer qu'une majorité de chinois le souhaiteraient-.

Face à ce nouveau géant, chaque pays, à l'exception des Etats-Unis, pèse bien peu.

La Chine cherchant à diviser le reste du monde, la réponse ne peut être que dans des alliances à géométrie variable, sur le plan tant économique que stratégique. Mais cela ne suffira pas.

Face au défi chinois, les démocraties occidentales, notamment l'Union européenne, ne doivent pas se contenter de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dans ce pays. Elles ne seront crédibles que si elles illustrent elles-mêmes la réussite du modèle démocratique, par leur comportement et leurs performances.

La meilleure façon pour l'occident de reprendre le leadership dans ses relations avec Pékin serait certainement de retrouver l'aura qui était naguère la sienne auprès de cette Chine de demain.

(Synthèse issue de divers médias)

- Deuxième sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM et sur lequel Aïna, Benoît, Grégory, Guy, Jean-Claude, Madeleine et Olivier se sont exprimés jeudi 23 septembre en visioconférence :

Crise des sous-marins : Macron et Biden désamorcent la crise diplomatique

Les présidents français et américain ont promis, mercredi 22/09/21, de rétablir la confiance entre Paris et Washington, après six jours de tensions autour des sous-marins australiens.

L'ambassadeur français Philippe Etienne retourne aux Etats-Unis la semaine prochaine. Et des "*consultations approfondies*" vont être mises en place pour permettre le retour de la confiance entre les deux pays.

Les deux présidents se sont entretenus au téléphone, à la demande du président américain, "*pour examiner les conséquences*", selon le communiqué conjoint de l'Elysée et de la Maison-Blanche, de l'annonce faite le 15 septembre.

Suite à la constitution, le 15 septembre, d'une nouvelle alliance entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni et la rupture du partenariat stratégique noué autour du contrat des "sous-marins australiens", la France avait, dans un geste rare et fort, rappelé pour consultation ses ambassadeurs à Washington et à Canberra.

Les deux chefs d'Etat, constatant "*que des consultations ouvertes entre alliés sur les questions d'intérêt stratégique pour la France et les partenaires européens auraient permis d'éviter cette situation*", ont décidé de lancer un processus de consultations "*approfondies*".

Il s'agit, en termes diplomatiques, de mettre en place "*les conditions garantissant la confiance*", mais aussi de proposer des mesures concrètes pour atteindre des "*objectifs communs*", selon le communiqué conjoint. Joe Biden et Emmanuel Macron se rencontreront en Europe à la fin du mois d'octobre pour poursuivre les échanges et faire avancer la réconciliation.



En tapant très fort sur la table, Emmanuel Macron avait engagé un bras de fer avec Joe Biden. Il n'aurait sans doute pas été jusqu'à quitter le commandement intégré de l'Otan pour protester contre la manière dont le président américain a traité son principal allié militaire dans l'Union européenne. Mais la crise diplomatique était suffisamment forte pour risquer d'endommager le lien transatlantique.

Défense européenne

Qu'a obtenu Emmanuel Macron en échange du retour de son ambassadeur ?

La reconnaissance par les Etats-Unis du fait que l'engagement de la France et de l'Union européenne dans la région indo-pacifique (nouveau moteur de la croissance économique mondiale depuis près de deux décennies. Cette **zone** compte six membres du G20 -20 pays les plus riches de la planète- : la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et l'Australie) revêt une "*importance stratégique*". L'UE avait d'ailleurs rendu publique sa stratégie pour la région le jour de la rupture du contrat des sous-marins.

Les Etats-Unis reconnaissent aussi que la défense européenne doit être plus forte et plus performante. Ils affirment vouloir contribuer de manière positive à ce projet "*en complétant le rôle de l'Otan*".

Enfin, les Etats-Unis s'engagent à renforcer leur appui aux opérations antiterroristes conduites par les Etats européens dans la région du Sahel, dans le cadre de leur lutte commune contre le terrorisme.

Rappel :

L'OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord constituée en avril 1949. Organisation militaire d'assistance mutuelle en cas d'agression, réunissant plusieurs pays occidentaux.

Les pays fondateurs de l'OTAN sont : Belgique, Canada, Danemark, France, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni et États-Unis.

La Grèce et la Turquie se sont ajoutées en 1952, puis l'Allemagne (zone Ouest) en 1955. En décembre 1966, la France se retire du commandement militaire intégré pour y revenir partiellement en 1996.

En 1999, s'ajoutent : la République tchèque, la Pologne et la Hongrie.

En 2004, s'ajoutent les pays suivants : Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

La réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord est annoncée par le président de la République Nicolas Sarkozy au Congrès à Washington le 7 novembre 2007.

(Synthèse issue de divers médias)



3 – Gestion de crise du GEM l’Eclaircie –

En cas de conflit entre deux (ou plusieurs) membres du GEM l’Eclaircie, une réunion de médiation entre les opposants, animée par François et Marie-Véronique, intervient afin de trouver une **issue consensuelle au conflit et résorber la crise.**

Dans le même temps, il s’agit de mettre en place, avec les parties opposées, les **conditions de prévention** nécessaires pour pallier d’éventuelles autres situations de tension (ne devant plus les opposer à l’avenir).

Par conséquent, après avoir pris connaissance des faits et écouté les parties séparément, nous ne cherchons pas à déterminer qui a « raison », qui a « tort » et qui a commencé à aggraver l’autre.

Simplement, nous demandons aux parties opposées :

- d’accepter la différence de l’autre, sans porter de jugement sur ce qu’il exprime ou fait
- de ne pas s’ignorer quand ces membres en opposition se rencontrent au sein du GEM, comme à l’extérieur du GEM
- de se saluer au GEM, comme à l’extérieur du GEM, dans l’esprit d’entraide mutuelle du GEM

Ensemble, nous examinons enfin, de façon éclairée, la mise en application de ces conditions de résorption du conflit, garantissant le respect de l’un vis-à-vis de l’autre et la fin consensuelle de la crise.

4 – Atelier « littérature française » animé par Evelyne Lafon -

Evelyne pense aux membres du GEM. Elle rentrera en région parisienne en octobre et reprendra l’animation de son atelier « littérature française » sans toutefois préciser de date, à ce jour.

5 – Agenda –

Une formation aux premiers secours en santé mentale est organisée au GEM de Lannion à l’attention des GEM, du mercredi 3 novembre au vendredi 5 novembre. François et Raymond représenteront le GEM l’Eclaircie.

Nous remercions Patrick Chéron pour sa conduite des invendus mercredi 3/11 et vendredi 5/11, avec les membres volontaires.



6 – Information autre –

Armelle fait part des horaires de la Maison de Justice et du Droit de Bagneux (consultations gratuites) :

Du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h et de 14h à 17h

Contact : 01 46 64 14 14 et par mail : mjd.blagis@orange.fr

Prochain débat : ce vendredi 24 septembre, à 15h30, portant sur « **Pourquoi voter ?** »

Prochaines conférences téléphoniques : lundi 27, mercredi 29 septembre et vendredi 1^{er} octobre, à 11h

(depuis la mise en place du passe sanitaire au GEM l'Eclaircie permettant l'accès au GEM sans inscription, les membres du GEM sont moins nombreux à participer aux conférences téléphoniques. Elles vont continuer à être organisées à 11h le lundi, le mercredi et vendredi malgré tout, pour offrir aux membres qui le souhaitent un espace de discussion convivial).

Prochaines visioconférences : mardi 28 et jeudi 30 septembre, à 15h

Prochain Conseil du GEM : vendredi 15 octobre, à 14h30, suivi du débat à 15h30 sur « **le rêve, porte ouverte à l'inconscient ?** », sujet proposé par Grégory Fraysse et Olivier Fouché, Administrateurs, abordé en visioconférence avec Aïna, Grégory, Guy, Jean-Claude, Madeleine, Michel, Olivier et Pierre le 01/07/21 et au Conseil du GEM le 02/07/21

Fait le 27 septembre 2021, à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,

Déléguée Générale